



Communiqué de presse

Date : 3 février 2022
Embargo : 03.02.2022, 11:00

Nr. 01/22

Contenu

1	ARTICLE PRINCIPAL	2
1.1	Coûts des analyses médicales : la Suisse très chère en comparaison internationale	2
2	COMMUNICATIONS	6
2.1	Prix du gaz	6
2.2	Cartes de stationnement	7
2.3	Parkingpay - réduction de 20 % des frais mensuelles sur l'envoi des factures papier	8
2.4	Eau et eaux usées	8
2.5	Notaires : Pas d'extension de la libre circulation des actes à l'ensemble du domaine immobilier	9
3	MANIFESTATIONS / INFORMATIONS	10



1 ARTICLE PRINCIPAL

1.1 Coûts des analyses médicales : la Suisse très chère en comparaison internationale

En vue de la révision de la liste des analyses dans le cadre du projet « transAL 2 », le Surveillant des prix a réalisé une comparaison internationale des dix analyses médicales qui engendrent les coûts les plus élevés en Suisse. Il en résulte que pour l'année 2020, le potentiel d'économies dépasse un milliard et demi de francs. Le Surveillant des prix recommande de fixer à l'avenir les tarifs des analyses médicales à la charge de l'assurance obligatoire des soins sur la base de comparaisons de prix avec l'étranger, comme cela se fait déjà pour les prix des médicaments et des moyens auxiliaires médicaux.

Evolution des coûts des analyses médicales en Suisse

Entre 2010 et 2019, les coûts des analyses de laboratoires en Suisse sont passés de 910 millions à 1,5 milliard de francs par an. En 2020, les analyses médicales réalisées dans les laboratoires spécialisés (laboratoires privés et hospitaliers) ont coûté 1,02 milliard de francs, tandis que celles qui ont eu lieu dans les cabinets médicaux ont coûté 580 millions de francs¹. Toutefois, ces chiffres ne prennent pas en compte les dépenses des assurés « out of pocket » qui couvrent des participations aux frais ainsi que les versements directs des ménages. Les dépenses « out of pocket » liées aux analyses de laboratoires ont triplé depuis 2010 et sont passées de 266 à 781 millions de francs en 2019². Par conséquent, les coûts totaux générés par des analyses médicales de laboratoires en Suisse se sont élevés en 2019 à 2,3 milliards de francs.

Comparaison internationale des tarifs d'analyses médicales

En vue de la révision de la liste des analyses dans le cadre du projet « transAL 2 »³, le Surveillant des prix a réalisé une comparaison internationale des prix. Les tarifs suisses ont été comparés avec ceux pratiqués dans d'autres pays européens qui appliquent également des tarifs fixes : deux pays voisins (France et Allemagne) et Pays-Bas. Le Surveillant des prix a comparé les tarifs des dix analyses médicales qui génèrent les coûts les plus élevés en Suisse⁴. Dans l'ensemble, ces dix analyses, à cause de leur fréquence, comptent pour environ 25 % des coûts totaux bruts (données 2020, SASIS). Cinq d'entre elles (détermination du taux de vitamine D et B12, dépistage de la chlamydia, détermination du taux de l'hormone TSH et détermination du taux de ferritine) ne peuvent être effectuées que dans un laboratoire privé ou hospitalier. Les cinq autres, même si leur réalisation par un laboratoire spécialisé est possible et coûterait moins cher⁵, sont le plus souvent effectuées dans un laboratoire d'un cabinet médical. Ces dix analyses sont marquées en jaune dans le tableau 1.

Tous les tarifs suisses examinés sont plus élevés qu'à l'étranger. Dans certains cas, les différences sont démesurées. Par exemple, un examen sanguin s'avère 31 fois plus cher dans un cabinet médical en Suisse qu'en Allemagne. L'analyse de la créatinine qui sert au dépistage, diagnostic ou suivi de l'insuffisance rénale est 18 fois plus chère qu'en Allemagne. Les dix analyses de la présente comparaison effectuées dans les laboratoires spécialisés en Suisse sont en moyenne 2.3 fois plus chères que dans les trois pays de référence (France, Allemagne et Pays-Bas). Pour les cabinets médicaux suisses, les tarifs sont en moyenne 4.5 fois plus élevés (voir graphique 1). Afin de mieux

¹ SASIS, Pool de données, Statistique des assurés 2010-2019.

² OFS, Coût du système de santé selon le fournisseur de biens et services et selon le régime de financement, état des données au 31.10.2021.

³ Une nouvelle révision de la liste des analyses (LA) a été initié fin 2017 à travers le projet « transAL ». Les objectifs principaux étaient de faire correspondre la LA à l'état actuel de la science et des techniques de laboratoire ainsi que d'en améliorer la gestion. Depuis, plusieurs modifications de la liste ont eu lieu et de nombreuses positions ont été supprimées ou actualisées. Le deuxième volet de ce projet « transAL 2 » est actuellement en cours. Source : OFSP, [Fiche Info : Adaptation de la liste des analyses](#), juillet 2019.

⁴ La comparaison des tarifs ne prend pas en compte des forfaits supplémentaires qui sont différents et propres à chaque pays (p. ex. la taxe de présence ou la taxe de commande en Suisse).

⁵ Cette différenciation est une spécificité suisse. Au moment de l'établissement de la liste des analyses rapides sur la base d'un modèle de calcul de la FMH, elle a été définie comme une solution transitoire jusqu'à ce que l'intégralité de la liste des analyses soit révisée. On constate que les tarifs des analyses effectuées dans les cabinets médicaux, malgré qu'elles permettent d'inclure rapidement les résultats dans le traitement des patients, n'en restent pas moins beaucoup plus élevés que les tarifs des laboratoires externes. Il existe un doute sur l'efficacité et l'économicité de cette mesure de différenciation. Il est recommandé de mandater une étude afin de déterminer si oui et dans quelle mesure une telle différenciation tarifaire est encore justifiée.

illustrer ces différences, les valeurs dans les graphiques 1, 2 et 3 ont été normalisées par rapport au tarif moyen à l'étranger (100%).

Analyse médicale	Suisse ¹		France ²	Allemagne ³	Pays-Bas ⁴
	Laboratoire spécialisé	Laboratoire de cabinet médical			
Taux de vitamine D	53.0	-	9.71	20.06	8.86
Petit examen de sang	10.0	17.1	7.06	0.55	-
Taux de protéine C réactive (CRP)	10.0	14.2	2.35	5.34	4.43
Taux de vitamine B12	25.0	-	10.89	4.58	6.76
Hémoglobine A1c	17.8	19.2	5.89	4.36	6.65
Dépistage de la chlamydia	53.0	-	25.02	22.35	-
Créatinine	2.5	7.9	1.77	0.44	1.79
Thyréotropine (TSH)	9.0	-	6.47	3.27	5.20
Ferritine	7.9	-	6.18	4.58	6.79
Glucose	2.5	7.9	1.47	1.74	1.79

Tableau 1: Comparaison internationale des tarifs des analyses médicales qui génèrent les coûts les plus élevés en Suisse, en francs suisses

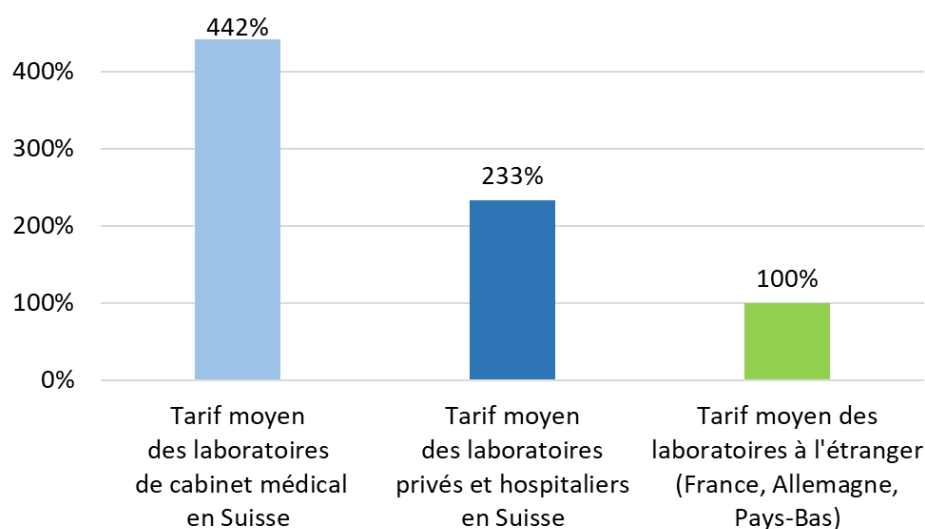
1 euro = 1.09 franc suisse (taux de change officiel de la Banque nationale suisse (BNS) de septembre 2021)

¹ OFSP, Liste des analyses, version au 1^{er} juillet 2021.

² AMELI, Table Nationale de Biologie (TNB). Pour calculer le coût de l'analyse, il faut multiplier le taux applicable pour les actes de biologie (actes cotés B) de 0,27 euro par le code de l'analyse médicale dans la TNB.

³ EBM, Einheitlicher Bewertungsmaßstab (Laborärzte), état au 4^{ème} trimestre 2021.

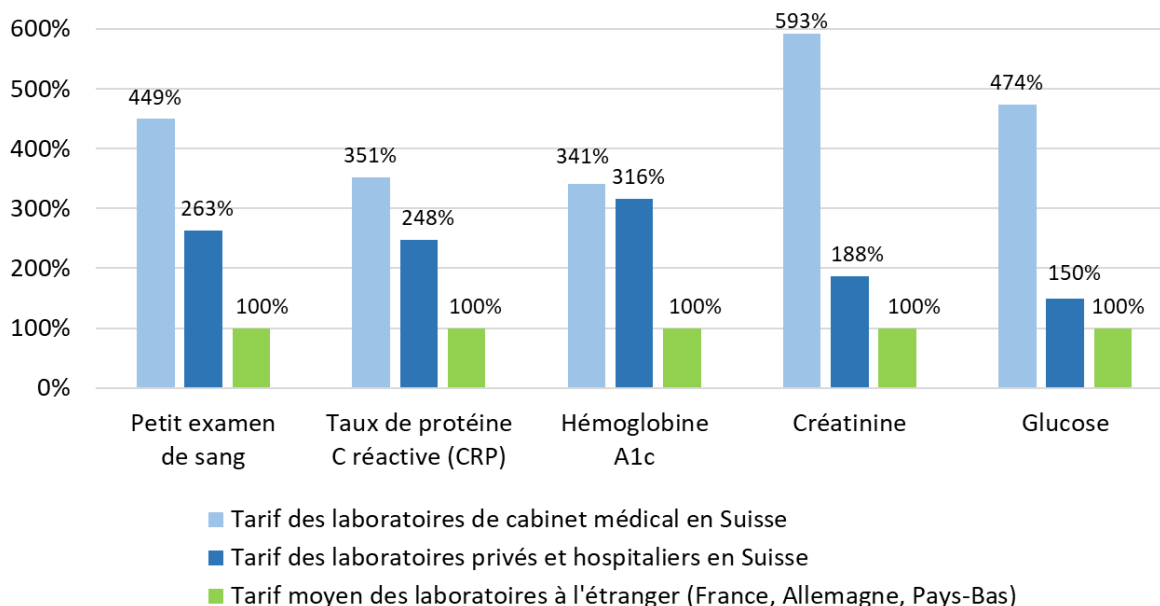
⁴ Pays-Bas, NZA : [2021 tarieven-laboratorium-trombosedienst-voor-de-website-tabel.pdf \(st-anna.nl\)](https://www.st-anna.nl/2021-tarieven-laboratorium-trombosedienst-voor-de-website-tabel.pdf)



Source : idem.

Graphique 1: Comparaison des tarifs moyens des 10 analyses médicales qui génèrent les coûts les plus élevés en Suisse réalisées dans les cabinets médicaux et les laboratoires spécialisés avec le tarif moyen dans les 3 pays de référence (France, Allemagne et Pays-Bas)

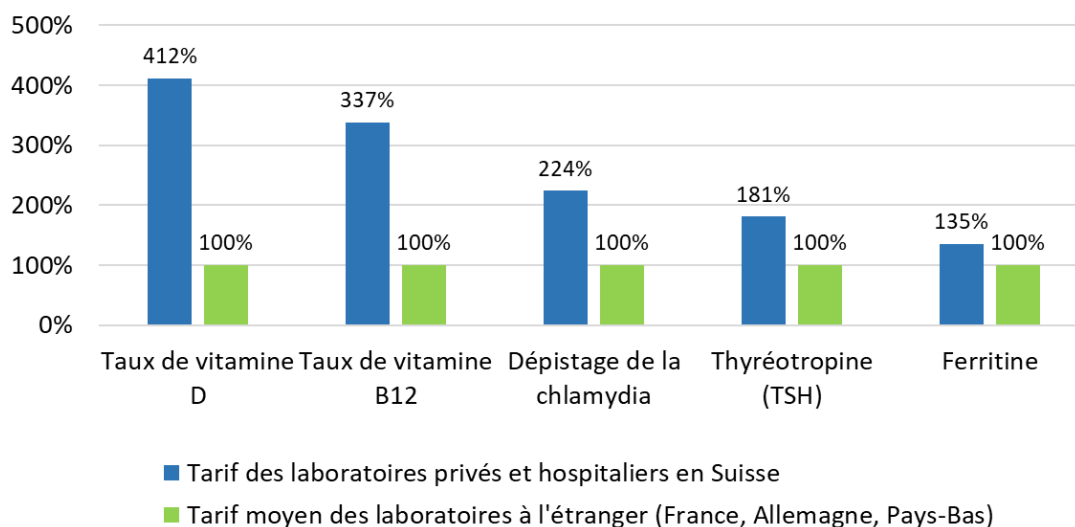
Le graphique 2 présente une comparaison des tarifs des analyses qui peuvent être réalisées en Suisse aussi bien dans un laboratoire spécialisé que dans un cabinet médical. Les rapports des tarifs d'un petit examen de sang et de la mesure du taux de protéine C réactive sont similaires aux valeurs dans le graphique 1. Une analyse du taux d'hémoglobine A1c est 3 fois plus chère en Suisse. Pour la mesure du taux de glucose et de la créatinine, les tarifs des laboratoires suisses sont respectivement de 50% et 88% plus élevés que le tarif moyen à l'étranger, tandis que les tarifs des cabinets médicaux sont respectivement presque 5 et 6 fois supérieurs.



Source : idem.

Graphique 2: Comparaison des tarifs des analyses médicales réalisées en Suisse dans les cabinets médicaux et les laboratoires spécialisés avec le tarif moyen dans les 3 pays de référence (France, Allemagne et Pays-Bas)

En ce qui concerne les analyses médicales réalisées en Suisse uniquement dans les laboratoires spécialisés, leurs tarifs dépassent également l'estimation du tarif moyen dans les trois pays de référence. Les différences vont de 35% pour la mesure du taux de la ferritine jusqu'à 312% pour l'analyse du taux de vitamine D (voir graphique 3).



Source : idem.

Graphique 3: Comparaison des tarifs des analyses médicales réalisées en Suisse uniquement dans les laboratoires spécialisés avec le tarif moyen dans les 3 pays de référence (France, Allemagne et Pays-Bas)

La comparaison internationale des tarifs des analyses médicales réalisée par le Surveillant des prix montre clairement que les tarifs suisses dépassent considérablement ceux d'autres pays européens. Alors que la Suisse a attendu de longues années avant d'entamer une révision de sa structure tarifaire (liste des analyses), les pays voisins ont entrepris des réformes structurelles profondes relatives au marché des analyses médicales. Suite à une forte concentration du secteur des analyses médicales et à une professionnalisation des prestations, les analyses médicales sont aujourd'hui fournies en France et en Allemagne par des structures plus efficaces (grands laboratoires) et à des tarifs moins élevés (veuillez consulter le rapport complet pour plus d'informations sur ces réformes dans les pays voisins).

Potentiel d'économies dans le domaine des analyses médicales en Suisse

En alignant les tarifs suisses de toutes les analyses de laboratoire sur le niveau moyen des tarifs des pays de référence, le potentiel d'économies pour les assureurs-maladie dépasse un milliard de francs pour l'année 2020. Le potentiel d'économies pour les ménages privés, comme conséquence d'une diminution significative des dépenses « out of pocket », se monte à un demi-milliard de francs (pour les calculs exacts, veuillez consulter le rapport complet).

Recommandations du Surveillant des prix

Les résultats de la présente analyse indiquent un important potentiel d'économies en Suisse. Pour y parvenir, une nouvelle révision de la liste des analyses s'avère certainement insuffisante. **Idéalement les changements ne devraient pas se limiter à la révision de la structure tarifaire, mais consister à une analyse approfondie de la structure de l'offre de prestations d'analyses médicales en Suisse, ce qui à son tour constituerait le point de départ à une réforme profonde.** Il ne faut pas oublier que la baisse des tarifs est dans l'intérêt de tous, pas seulement des assurés qui payent des primes d'assurance maladie trop hautes mais aussi des ménages privés qui couvrent une partie importante des coûts des analyses par les paiements « out of pocket ». Le réexamen de toutes les analyses dans le cadre du projet « transAL 2 » devrait entraîner une diminution des tarifs de la liste des analyses. Dans le cadre de ce projet, le Surveillant des prix recommande au DFI:

- 1) de fixer les tarifs de la liste des analyses sur la base d'une comparaison internationale, comme c'est le cas pour les médicaments et les moyens auxiliaires.
- 2) de réexaminer la différenciation des tarifs entre les cabinets médicaux et les laboratoires spécialisés.

Le rapport complet en français peut être téléchargé sur le site internet de la Surveillance des prix à l'adresse suivante :

www.monsieur-prix.admin.ch > Documentation > Publications > Études & analyses > 2022

La version allemande, qui est en cours de traduction, sera mise en ligne dès que possible.

[Stefan Meierhans, Malgorzata Wasmer]

2 COMMUNICATIONS

2.1 Prix du gaz

Evolution internationale

Au cours du deuxième semestre 2021, les prix de négoce du gaz naturel en Europe ont été multipliés par dix en peu de temps⁶. Depuis, ils fluctuent à un niveau élevé. Parmi les raisons invoquées pour expliquer cette hausse des prix, on peut citer l'augmentation de la demande de gaz naturel, notamment dans l'espace asiatique, mais aussi l'utilisation accrue du gaz pour la production d'électricité. Des questions géopolitiques actuelles telles que le conflit entre la Russie et l'Ukraine et les discussions sur la mise en service du gazoduc "Nordstream 2" peuvent également être à l'origine de prix du gaz élevés et volatils.

En l'espace de quelques semaines, cette évolution a augmenté les coûts d'achat du gaz naturel (coûts d'approvisionnement) des fournisseurs de gaz suisses. Il est difficile de prédire si, à long terme, il faudra compter avec des coûts compris entre 70 et 100 euros par mégawattheure. Le fait est que les prix du gaz ont fortement augmenté en de nombreux endroits, car les distributeurs de gaz répercutent sur les clients finaux les hausses et les baisses de prix de leurs fournisseurs en amont.

Considérations relevant du droit de la surveillance des prix

A l'exception de la production nationale de biogaz, le gaz naturel est importé à près de 99 %⁷. Les distributeurs de gaz suisses ne peuvent guère influencer les prix du commerce international. Dans des conditions de concurrence, il faudrait s'attendre à ce que les modifications des coûts d'approvisionnement soient répercutées sur les clients finaux. Un abus, au sens de la loi sur la surveillance des prix, serait constaté si les fournisseurs ayant une position dominante sur le marché ne répercutaient pas dans la même mesure les hausses et les baisses de coûts. Il convient également d'exiger une stratégie d'approvisionnement efficace, dans la mesure où les fournisseurs de gaz locaux suisses disposent d'une marge de manœuvre à cet égard. Dans le cadre de la libéralisation progressive du marché du gaz, on constate que ces derniers orientent davantage leur approvisionnement vers le marché alors que les contrats d'achat à long terme perdent de leur importance. On peut donc s'attendre à ce que **les hausses et les baisses** des prix internationaux du gaz naturel atteignent plus rapidement les consommateurs en Suisse.

Enquêtes du Surveillant des prix

Au cours du dernier trimestre 2021, de nombreuses augmentations de prix du gaz ont été annoncées au Surveillant des prix ou lui ont été soumises pour examen par les autorités communales. Il a adressé plusieurs demandes de renseignements aux distributeurs de gaz locaux et à leurs fournisseurs en amont, afin de vérifier au cas par cas si les augmentations de prix sont justifiées par la hausse des coûts d'approvisionnement ou s'il pouvait y avoir un abus au sens de la loi sur la surveillance des prix.

Le Surveillant des prix ne dispose pas de ressources suffisantes pour procéder à un examen simultané des tarifs des quelque 90 exploitants de réseaux gaziers suisses. Il s'appuie sur les principes de **l'importance relative et de l'économie** pour choisir les entreprises à contrôler et l'étendue du contrôle. Il convient d'évaluer la probabilité et l'ampleur d'un abus de prix potentiel. Même les petites entreprises peuvent tirer profit d'une position dominante sur le marché local et pratiquer des prix excessifs. En ce qui concerne l'étendue de l'examen, il faut distinguer entre l'examen de la **modification du prix** et celui du **prix de départ** (socle de prix). La décision de procéder à un contrôle approfondi d'une entreprise s'appuie en général sur un premier contrôle sommaire. Un contrôle approfondi comprend l'analyse des coûts d'exploitation et des coûts du capital, composés des amortissements calculés et des intérêts. Pour les réseaux, le bénéfice raisonnable correspond à la

⁶ Handelszeitung Nro 2, 13. Janvierr 2022, p. 6 s

⁷ ASIG: Gaz en chiffres - édition 2020

rémunération du capital en fonction des risques. Il est déterminé à l'aide de la méthode dite WACC (Weighted Average Cost of Capital)⁸.

Contrairement à l'électricité, où, sur la base de la loi sur l'électricité, les coûts de l'énergie, du réseau et les redevances versées aux pouvoirs publics sont évalués et facturés séparément, **le Surveillant des prix peut, sur la base de la loi sur la surveillance des prix, continuer à effectuer une évaluation globale des prix du gaz.** Le prix total est en fin de compte pertinent pour les consommateurs. Lorsqu'une commune réalise des bénéfices importants tant avec l'exploitation du réseau qu'avec la vente d'énergie de son entreprise et qu'en plus elle impose aux clients finaux des redevances de concession élevées par kilowattheure vendu, **il en résulte pour la commune une marge élevée par kilowattheure de gaz vendu.** Compte tenu de la situation actuelle, le Surveillant des prix demande instamment aux communes de faire preuve de modération et de ne pas profiter simultanément des plafonds du cadre sectoriel en matière d'énergie, de réseau et de taxes. Il convient notamment de **renoncer à l'application de taxes parafiscales sur la consommation de gaz**, qui, à la place de ressources fiscales (supplémentaires), financent le ménage public.

[Simon Pfister]

2.2 Cartes de stationnement

La commune d'Orbe suit partiellement la recommandation du Surveillant des prix et fixe le prix annuel de la carte de stationnement pour les riverains à Fr. 480.- au lieu de Fr. 600.-.

La commune d'Orbe (VD) nous a soumis, en février 2021, le projet de nouveau règlement d'application communal sur le stationnement privilégié des résidents et autres ayants droit sur le domaine public. La commune avait prévu de fixer à Fr. 600.- par an (Fr. 50 par mois) le prix du macaron habitant pour les parkings « Chantemerle », Creux-de Rave » et « Magnenette ».

Suite à l'analyse du tarif pour l'autorisation de stationnement de longue durée, le Surveillant des prix avait pris position de la manière suivante : « Un relevé des taxes de stationnement dans toutes les capitales cantonales de Suisse, effectué dans le passé par le Surveillant des prix, avait montré une grande dispersion du niveau des taxes. Les coûts annuels pour le stationnement illimité dans une zone de stationnement variaient, pour les habitants, les artisans et les commerçants entre Fr. 0.- et Fr. 600.-. La moyenne des prix des cartes de stationnement **annuelles** se situait à l'époque à **Fr. 335.-** pour les habitants, à **Fr. 349.-** pour les commerçants et à **Fr. 386.-** pour les artisans. Un prix de **Fr. 600.- par année (Fr. 50.- par mois)** pour les macarons habitants nous semble donc trop élevé. En raison du fait que les macarons ne donnent pas droit à une place de parc, se distinguant ainsi de la location d'une place de parc attitrée, leur prix devrait se situer au maximum à Fr. 400.- par an.» Le Surveillant des prix a donc recommandé à la commune d'Orbe de fixer le prix du macaron au maximum à Fr. 400.- par an. La commune d'Orbe a récemment informé la Surveillance des prix que le prix du macaron a finalement été fixé à Fr. 480.- (40/mois) pour les parkings de «Chantemerle», «Creux-de-Rave» et «Magnenette».

La ville de Baden suit la recommandation du Surveillant des prix et fixe le prix annuel de la carte de stationnement des riverains à Fr. 400.-/Fr. 500.- au lieu des 1'200.- initialement prévus.

En décembre 2020, le Surveillant des prix avait eu connaissance par les médias du souhait du Conseil de ville de Baden d'augmenter massivement le prix des cartes de stationnement. Les habitants de la ville auraient dû payer **jusqu'à 1'200 francs** pour une carte de stationnement non pas au centre-ville, mais dans les quartiers extérieurs.

Pour les mêmes raisons que dans le cas susmentionné de la commune d'Orbe, le Surveillant des prix a recommandé à la ville de Baden de fixer le tarif des cartes de stationnement à 400 francs maximum par an.

⁸ Surveillance des prix (2011): Le marché suisse du gaz et la rétribution de l'utilisation du réseau ; Détermination de la rémunération du capital conforme au risque pour les gestionnaires du réseau gazier en Suisse

Le Conseil municipal a compris les réflexions du Surveillant des prix dont il a suivi la recommandation en fixant le prix de la carte annuelle de stationnement des riverains à Fr. 400. (zone IV à VIII) et à Fr. 500.- (zone II et III).

La commune de Saint Sulpice a partiellement suivi la recommandation du Surveillant des prix et fixé le prix du macaron annuel de stationnement pour les riverains à Fr. 600.- au lieu des Fr. 720.- initialement prévus.

En janvier 2020, la Municipalité de St. Sulpice (VD) a soumis au Surveillant des prix la nouvelle directive municipale d'application relative au règlement communal sur le stationnement privilégié des résidents et autres ayants droits sur la voie publique. La commune avait prévu de vendre le macaron aux résidents au prix de Fr. 720.- par an.

Comme dans les deux cas de cartes de stationnement mentionnés précédemment, le Surveillant des prix a recommandé à la commune de Saint-Sulpice de fixer le prix de la carte de stationnement pour les résidents à 400 francs maximum par an.

La Municipalité de Saint-Sulpice a partiellement suivi la recommandation du Surveillant des prix en fixant le prix du macaron à Fr. 600.- par an, ce que le Surveillant des prix considère toujours comme trop élevé.

[Manuela Leuenberger]

2.3 Parkingpay - réduction de 20 % des frais mensuelles sur l'envoi des factures papier

Suite aux discussions menées l'année dernière avec le Surveillant des prix, Digitalparking SA a décidé de réduire les frais d'envoi des factures papier pour les paiements de stationnement via l'application Parkingpay de 5 à 4 francs par mois à partir de février 2022.

[Andrea Zanzi]

2.4 Eau et eaux usées

Ville de Zurich

L'an dernier, la ville de Zurich a soumis ses tarifs de l'eau au Surveillant des prix. Ce dernier a jugé la baisse prévue adéquate, mais a conseillé de la reporter intégralement sur la taxe à la quantité, pour mieux prendre en compte l'importance des frais fixes, d'une part, et pour permettre aux locataires de bénéficier pleinement des rabais, d'autre part. En définitive, le conseil municipal a décidé fin novembre une baisse générale des taxes de 15 %, comme prévu initialement. Ainsi, les locataires bénéficient tout de même de la part qui touche les taxes de consommation⁹.

En 2020, le Surveillant des prix a également émis une recommandation concernant les tarifs d'épuration. La ville a décidé de baisser les taxes de 80 % sur 4 ans, réduisant ainsi ses fonds propres à 60 millions de francs. En l'occurrence, le Surveillant des prix avait recommandé une réduction moins importante mais plus durable, plutôt qu'une baisse temporaire. À nouveau, les locataires soumis à des charges fixes ne profitent aucunement d'une telle réduction et même ceux qui reçoivent un décompte des charges détaillé ne profitent en général que de la baisse sur la taxe de consommation. La ville était arrivée au même constat lors d'une enquête : les baisses temporaires des taxes de base ne profitent pas aux locataires. Depuis plusieurs années, elle a réduit régulièrement ses fonds propres par le biais de rabais sur la taxe de base, mais a toujours renoncé à une baisse durable de ses tarifs.

Eau Winterthour

En 2020 le Surveillant des prix a également été consulté dans le cas des taxes sur l'eau de la ville de Winterthour. A l'époque, le Surveillant des prix avait recommandé de baisser les taxes plus fortement

⁹ Pour autant que la facturation des charges soit prévue séparément dans le contrat. Les locataires ne profitent d'une réduction des taxes de base que si le loyer est adapté, ce qui n'est souvent pas le cas lors d'une simple modification des tarifs.

que prévu initialement. La ville de Winterthur a maintenant suivi cette recommandation et a fait passer les taxes par mètre cube d'eau de 0.85 Fr. à 0.65 Fr. à partir du 1er janvier 2022 (hors TVA).

Ville de Lausanne - baisse des taxes sur l'eau et augmentation modérée des taxes sur les eaux usées

Conformément aux résultats des échanges entre la Ville de Lausanne et la Surveillance des prix qui ont débuté en 2020 et qui se sont poursuivis l'année passée, la Municipalité de la Ville de Lausanne a, par décision du 25 novembre 2021, baissé la taxe sur l'eau potable de 15 centimes par m³. Cette baisse interviendra à partir de 2022 et s'ajoute à celle de 9 centimes introduite en 2021. Le Surveillant des prix se réjouit des échanges constructifs avec les autorités de la Ville de Lausanne qui, en deux ans, ont fait baisser la facture globale des usagers du service de l'eau de Lausanne d'environ CHF 5 millions par année.

Par la même occasion, la Ville de Lausanne a soumis au Surveillant des prix un projet d'augmentation de la taxe sur les canalisations d'eaux usées de 10 centimes par mètre cube. Le Surveillant des prix a observé que cette augmentation était nécessaire pour limiter la hausse des tarifs lors de la mise en exploitation de la nouvelle STEP. Il n'a donc pas jugé nécessaire de formuler une recommandation sur la modification du tarif proposée par les autorités lausannoises.

La collaboration entre la Ville de Lausanne et le Surveillant des prix se poursuivra dans les prochaines années. La Ville de Lausanne soumettra régulièrement ses tarifs sur l'eau et les eaux usées à l'avis du Surveillant des prix, afin de lui permettre de veiller à une couverture adéquate des charges.

[Agnes Meyer Frund, Andrea Zanzi]

2.5 Notaires : Pas d'extension de la libre circulation des actes à l'ensemble du domaine immobilier

La libre circulation des actes notariés permet aux citoyens de choisir le notaire d'un autre canton qui correspond au mieux à ses attentes, également en terme de tarif. Cette libre circulation existe déjà pour de nombreux actes tels que la conclusion d'un contrat de mariage. Elle est néanmoins interdite pour les actes immobiliers, alors qu'ils constituent une proportion importante des actes authentiques instrumentés chaque année. Ce protectionnisme cantonal est en contradiction avec la liberté économique et le principe de concurrence suisse. Il conduit à de nombreuses plaintes concernant des tarifs cantonaux élevés et n'incite guère à des innovations dans le notariat, par exemple dans la numérisation.

Le Surveillant des prix a toujours encouragé non seulement la libre circulation des actes authentiques, mais également celle des notaires comme recommandé en 2013 par la Commission de la concurrence, convaincue que de telles mesures devraient renforcer la concurrence sur le marché des actes authentiques et exercer une pression sur les tarifs.

En 2013, le Conseil fédéral proposait une révision du code civil en vue d'étendre la libre circulation des actes à l'immobilier. Le projet a pris du retard. Finalement le Conseil fédéral a estimé fin 2021 qu'il serait prématuré d'élaborer un message sur la libre circulation des actes immobiliers. Le rapport d'un groupe de réflexion mis en place par l'Office fédéral de la justice pourrait à tout le moins être considéré comme le point de départ d'une discussion sur l'opportunité d'unifier la procédure d'authentification.

Le Surveillant des prix regrette cette situation. Les obstacles cantonaux à la concurrence doivent être supprimés pour apporter un soulagement administratif et financier aux particuliers et aux entreprises par rapport aux frais de notaire excessifs. Il suivra avec intérêt les débats parlementaires sur le postulat 20.3879 de la conseillère nationale Kathrin Bertschy « Le protectionnisme doit faire place à la concurrence. Pour une libéralisation du notariat à l'échelle suisse » qui charge le Conseil fédéral d'établir un rapport dans lequel il indiquera la manière dont on pourrait libéraliser le notariat à l'échelle suisse en instaurant une concurrence intercantonale aussi libre que possible.

[Julie Michel]

3 MANIFESTATIONS / INFORMATIONS

Depuis le 1er janvier 2022, la communication juridique électronique directe avec le Surveillant des prix est en outre possible. Veuillez utiliser la plateforme de notification reconnue suivante : <https://www.privasphere.com/info@pue.admin.ch>. Pour autant que vous disposiez d'un compte PrivaSphere, vous pouvez également transmettre votre message directement à l'adresse suivante : info@pue.admin.ch.

Pour les contestations de prix, veuillez continuer à utiliser le [formulaire](#) prévu à cet effet.

Contact/Renseignements :

Stefan Meierhans, Surveillant des prix, tél. 058 462 21 02

Beat Niederhauser, Chef de bureau, tél. 058 462 21 03

Rudolf Lanz, Responsable droit et communication, tél. 058 462 21 05